

FORUM DES AS

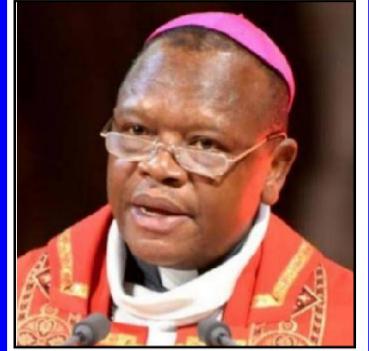
MEDIAF Web Site : www.forumdesas.cd Email : forumdesas2001@gmail.com

11^è RUE LIMETE/INDUSTRIEL N°15/C | N°7654 DU MERCREDI 29 AVRIL 2026 | PRIX : 3.000 FC

A BUNIA

Le Cardinal Fridolin Ambongo déplore la situation des déplacés de guerre

P. 2



ASSEMBLÉE NATIONALE



La motion contre Jacquemain Shabani inscrite enfin à l'ordre du jour ce mercredi

Page 3

Le Gouvernement et la BCC rassurent : "Le mois d'avril s'exécute sans aucun retard dans le paiement des fonctionnaires"

Page 4

POLITIQUE MONETAIRE EN RDC

La Banque centrale met le curseur sur des paiements bancarisés et digitalisés

Page 5



ARSP publie les statistiques des sous-traitants éligibles exercices 2023, 2024, 2025

P. 7

EN TOURNEE D'INSPECTION AU KONGO CENTRAL

Mukoko Samba encourage les transactions commerciales entre la RDC et l'Angola

P. 2

EN TOURNEE D'INSPECTION DANS LES POSTES FRONTALIERS AU KONGO CENTRAL

Le VPM Mukoko Samba encourage les transactions commerciales entre la RDC et l'Angola

* A Lufu, il s'est inscrit contre " le contrebande et les pratiques informelles "

Dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions issues du troisième Forum économique entre la République démocratique du Congo et l'Angola, le vice-Premier ministre, ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a effectué, le lundi 27 avril 2026, une visite de travail dans plusieurs postes frontaliers de la province du Kongo Central.

Cette mission l'a conduit successivement au poste frontalier de Noki, situé dans le quartier d'Ango-Ango à Matadi, au port de la Société Congolaise de Port et de Pêche (SOCOPPE), puis au poste frontalier de Lufu.

Accompagné du vice-Gouverneur du Kongo Central, Prospère Ntela Ntambidila, et du Directeur provincial de la Direction générale des gouanes et accises (DGDA), Alain Tenday Lupumba, le Vice-Premier Ministre a visité le poste frontalier de Noki, situé à proximité du camp de la force navale, afin de s'enquérir des réalités transfrontalières auxquelles font face les agents de douane ainsi que les



opérateurs économiques.

À Matadi, il s'est ensuite rendu au port de la SOCOPPE, l'un des deux grands ports de la ville, disposant d'une capacité d'accueil de deux navires. Autrefois, cette infrastructure jouait un rôle important dans l'approvisionnement en grandes quantités de poissons.

Au poste frontalier de Lufu, le ministre de l'Économie nationale s'est entretenu avec tous les services membres de l'ordre opérationnel œuvrant à la frontière avant de poursuivre les échanges avec les autorités angolaises, où il a été reçu par le vice-Gouverneur de la province du Zaïre, Ângela Maria Botelho de Carvalho Diogo.

À cette occasion, Daniel Mukoko Samba a indiqué qu'une feuille de route convenue avec le gouvernement angolais permettra de concrétiser les engagements pris conjointement, notamment en matière de simplification du commerce transfrontalier, d'harmonisation des procédures douanières et des systèmes de paiement, afin de faciliter les transactions financières entre les opérateurs économiques des deux pays, tout en luttant contre la contrebande et les pratiques informelles.

Le Vice-Premier ministre a également rappelé que la République démocratique du Congo partage avec l'Angola une longue frontière couvrant six provinces, soulignant ainsi l'importance stratégique de la coopération bilatérale pour le développement économique et la fluidité des échanges commerciaux.

La mission s'est achevée par une séance d'échanges avec l'Association des déclarants en douane, au cours de laquelle le Vice-Premier Ministre a exhorté ses membres à assumer pleinement leur part de responsabilité à travers le respect du civisme fiscal.

Cellcom ECONAT
* La titraille est de
Forum des As

Bunia : le Cardinal Fridolin Ambongo déplore une situation «déshumanisante» des déplacés de guerre

En visite au site des déplacés de Kigonze, dans la ville de Bunia (Ituri), le Cardinal Fridolin Ambongo a dénoncé avec fermeté les conditions de vie jugées «déshumanisantes» auxquelles font face des milliers de personnes déplacées internes.

Face aux familles vivant depuis longtemps sur ce site, le prélat catholique a exprimé son indignation devant une crise qui, selon lui, s'enracine dans la durée et touche particulièrement les enfants qui sont nés et ont grandi dans ces conditions précaires.

« Il est difficile de comprendre et d'accepter que des hommes, des femmes et des enfants, dans leur propre pays, se retrouvent dans une situation déshumanisante qui dure depuis longtemps. Il y a des enfants nés dans ces camps qui ne connaissent même plus leurs villages. Cette situation est provoquée par des acteurs internes et externes, et elle appelle la responsabilité de tous, y compris la communauté internationale. Il faut y mettre fin et permettre le retour des populations dans leurs milieux d'origine. En même temps, il faut une tolérance zéro face à tout ce qui entretient la violence et

la crise sécuritaire afin de restaurer la dignité des populations », a déclaré le Cardinal Ambongo.

Ce chef religieux a insisté sur la responsabilité partagée des acteurs nationaux et internationaux dans la persistance de cette crise humanitaire et sécuritaire, appelant à des actions concrètes pour mettre fin aux violences et favoriser le retour des déplacés.

Il a également réaffirmé l'engagement de l'Église catholique aux côtés des victimes à travers des actions humanitaires, notamment via Caritas, afin d'apporter

assistance et soutien aux populations affectées.

La province de l'Ituri reste confrontée à une crise sécuritaire prolongée, marquée par des violences armées récurrentes et des déplacements massifs de populations. Le site de Kigonze fait partie des principaux lieux d'accueil des déplacés internes vivant dans des conditions précaires. La visite du Cardinal Ambongo intervient ainsi comme un appel à une réponse urgente face à la crise humanitaire qui continue de fragiliser des millions de familles en Ituri et dans l'est du pays.

actualité.cd

Assemblée nationale : la motion contre Jacquemain Shabani inscrite enfin à l'ordre du jour ce mercredi



Le suspense est levé. Après plusieurs annonces et reports, la motion de défiance visant le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Jacquemain Shabani, figure bel et bien à l'ordre du jour de la séance plénière prévue ce mercredi 29 avril 2026 à l'Assemblée nationale.

D'après un communiqué officiel signé par le rapporteur Jacques Djoli Eseng'Ekeli, les députés nationaux sont conviés à une séance cruciale au Palais du Peuple à Kinshasa, à partir de 14 heures.

Parmi les points majeurs inscrits, l'examen de cette motion très attendue qui pourrait rebattre les cartes au

sein du gouvernement. La motion de défiance est motivée notamment par la dégradation de la situation sécuritaire, des accusations d'entrave au bon fonctionnement des institutions provinciales et locales, ainsi que des soupçons d'abus de pouvoir. Des griefs lourds qui placent le patron de la sécurité intérieure sous une forte pression politique.

UN CLIMAT POLITIQUE SOUS TENSION

Ce débat s'annonce déterminant, tant pour l'avenir politique de Jacquemain Shabani que pour l'équilibre des forces au sein de la majorité parlementaire. Comme quoi,

c'est une motion aux grands enjeux politiques.

Alors que les attentes de la population en matière de sécurité restent élevées, cette séance pourrait devenir un moment charnière. Plusieurs observateurs estiment que l'issue de cette motion enverra un signal fort sur la capacité du Parlement à exercer pleinement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale.

Outre cette motion, la plénière examinera également des questions orales avec débat, notamment sur la relance de la société textile de Kisangani (Sotexki) et sur la politique de la jeunesse et de l'éveil patriotique.

César IPOKA



Republique Démocratique du Congo

Assemblée Nationale
Le Rapporteur
COMMUNIQUE OFFICIEL
 N° 016/AN/CAB.RAPP./ABA/ELG/SO-MARS-026

Le Bureau de l'Assemblée nationale invite les Honorables Députés nationaux à prendre part à la séance plénière de ce mercredi 29 avril 2026 à 14 heures dans la salle de Congrès du Palais du Peuple.

Ordre du jour :

- Adoption de l'ordre du jour ;
- Examen de la motion de défiance contre Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières relative à la situation sécuritaire, entrave au fonctionnement des institutions provinciales et locales et à l'excès de pouvoir. (Article 146 de la Constitution, et articles 235 et suivants du Règlement intérieur) ;
- Contrôle parlementaire :**
 - Question orale avec débat de l'Hon. LOTIKA LIKWELA Théoveul adressée à Monsieur le Ministre de l'Industrie sur la problématique de la relance de la société textile de Kisangani (SOTEXKI) ;
 - Question orale avec débat de l'Hon. KAVIRA MAPERA Jeannette adressée à Madame la Ministre de la Jeunesse et Eveil patriotique au sujet de la politique générale de son ministère au regard des attributions lui reconnues par l'Ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères.


Fait à Kinshasa, le 28 / 04 / 2026

Hon. Jacques DJOLI ESENG'EKELI

Palais du Peuple, Kinshasa / Lingwala

Le 1er mai déclaré journée chômée et payée

Dans un communiqué officiel émis hier mardi 28 avril, le ministère de l'Emploi et Travail annonce que le vendredi 1er mai courant " Journée internationale du travail " est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national" **FDA**


 MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL
Le Ministre
COMMUNIQUE OFFICIEL
 N° 019/CAB/MIN.ET/FMM/JTN/04/2026

Le Ministère de l'Emploi et Travail porte à la connaissance du public en général et des Organisations Professionnelles d'Employeurs et de Travailleurs en particulier, qu'aux termes de l'Ordonnance n° 23/042 du 30 mars 2023 fixant la liste des jours fériés légaux en République Démocratique du Congo, la journée du vendredi 01 Mai 2026, « Journée Internationale du Travail », est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Fait à Kinshasa, le 28 APR 2026

Ferdinand MASSAMBA WA MASSAMBA

PAIE DES AGENTS ET FONCTIONNAIRES DE L'ETAT

Le Gouvernement et la BCC rassurent : "Le mois d'avril s'exécute sans aucun retard dans le paiement des fonctionnaires"

Au cœur du briefing spécial consacré à la politique monétaire, la régularité du paiement des agents de l'Etat s'est imposée comme une priorité. Face aux interrogations persistantes, le gouverneur de la Banque centrale du Congo, André Wameso, et le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, ont levé toute ambiguïté : la chaîne de paiement est sécurisée, et les fondamentaux budgétaires tiennent bon.



Loin des lectures alarmistes, l'appréciation du franc congolais n'a nullement érodé les finances publiques. Elle les a, au contraire, consolidées. En 2025, les recettes budgétaires ont dépassé les prévisions, culminant à 103,3 % des assignations, soit plus de 28 000 milliards de francs congolais mobilisés. " Il n'y a pas de baisse des recettes ", tranche fermement le gouverneur.

Un constat qui renforce la crédibilité de l'Etat à honorer ses engagements, au premier rang desquels les salaires, socle de la stabilité sociale.

La lecture des finances publiques ne saurait se limiter aux recettes. La Banque centrale insiste sur une approche d'ensemble, intégrant le double mouvement des recettes et des dépenses. Si l'appréciation du franc réduit mécaniquement la contre-valeur en monnaie nationale de certaines recettes en devises, elle allège simultanément le poids des dépenses libellées en dollars.

Ce jeu d'équilibre débouche sur un résultat net positif : plus de 200 milliards de francs congolais d'économie pour le Trésor. Une marge

précieuse, qui consolide la capacité de l'Etat à financer ses priorités, notamment le paiement des fonctionnaires.

LE MOIS D'AVRIL NE CONNAITRA AUCUN RETARD

Sur le terrain, le message se veut sans ambiguïté : " *le mois d'avril s'exécute sans retard dans le paiement des salaires publics*", indique le gouverneur de la Banque centrale. Les dysfonctionnements observés les mois précédents ont été identifiés et corrigés, le mois d'avril ne connaîtra aucun retard.

La coordination entre la Banque centrale et le ministère des Finances s'opère désormais au quotidien, dans une logique d'ajustement fin de la trésorerie. " *Il n'y a pas de tensions entre les institutions* ", insiste le gouverneur, balayant toute hypothèse de friction structurelle.

La détente progressive du taux directeur ramené de 25 % à 13,5 % en quelques mois s'inscrit dans cette dynamique. En abaissant le coût du crédit en francs congolais, la Banque centrale entend fluidifier le financement

domestique de l'Etat.

Le cap est clair : orienter davantage l'épargne vers le financement du Trésor, tout en réduisant la dépendance aux ressources extérieures, sans compromettre les équilibres macroéconomiques.

DES EFFETS TANGIBLES POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES MENAGES

Au-delà des équations budgétaires, l'objectif reste profondément social. L'appréciation du franc congolais commence à produire des effets concrets pour des ménages : stabilisation des prix du carburant, allègement du coût des loyers, amélioration du revenu réel.

Pour les fonctionnaires rémunérés en monnaie nationale, ces évolutions ne sont pas abstraites. Elles se traduisent par un gain de pouvoir d'achat, dans un contexte longtemps marqué par l'érosion monétaire.

La consolidation de ces acquis passe aussi par une évolution des comportements. La Banque centrale appelle à une réappropriation progressive de la monnaie nationale : épargner et

transacter en francs congolais devient non seulement plus rentable, mais aussi plus structurant pour l'économie.

Cette orientation s'accompagne d'une modernisation des circuits financiers, avec la promotion des paiements électroniques et la réduction graduelle des transactions en espèces, notamment en devises.

Dans un environnement international incertain, marqué notamment par les tensions sur les prix du pétrole, les autorités monétaires restent en alerte.

Plusieurs scénarios sont à l'étude, avec des instruments prêts à être mobilisés pour contenir les chocs et préserver la stabilité interne condition sine qua non de la régularité des dépenses publiques.

En ligne de mire : garantir la continuité de l'Etat et restaurer durablement la confiance. Dans cette équation, la régularité des salaires publics s'impose comme un indicateur clé et, à en croire la Banque centrale, un engagement désormais solidement ancré.

Jérémie ASOKO

FORUM DES AS

Quotidien d'informations

15/C, 11^{ème} Rue
Limete/Industriel
forumdesas2001@gmail.com
www.forumdesas.cd
Id. Nat. M 59842 H
Editeur Responsable
BONGO BOVERY

Directeur de Publication
Didier KEBONGO
(+243 82 47 89 795)

Directeur de la Rédaction
Kléber KUNGU

Rédacteur en chef
Yves KALIKAT

Rédaction centrale
Didier KEBONGO
Yves KALIKAT
Kléber KUNGU
Mathy MUSAU
Fyfy-Solange TANGAMU
Christian-Timothée
MAMPUYA
Gloire BATOMENE
Jérémie ASOKO

Collaborateurs extérieurs
Muke MUKE
César IPOKA
Tricya MUSANSI

Kananga
Félix MULUMBA Kalemba
Ituri
Héritier TIMOLO
Nord-Kivu
Pascal NDUYIRI
Lubumbashi
Patient MBY

Service Administratif
et Financier
Sylvain Mpono

Publication assistée
par ordinateur (PAO)
Jacques LUSIMANU
Aimé NSIMBA

Webmaster & Edition
électronique
David BABOMBWA
Distribution
Nico MBENGA
MASAMUNA

POLITIQUE MONETAIRE EN RDC

La Banque centrale met le curseur sur des paiements bancarisés et digitalisés

* L'autorité monétaire déterminée à garantir la stabilité du franc congolais et la confiance des marchés financiers

Dans un exercice de redevabilité et pédagogique, le gouverneur de la Banque centrale du Congo, André Wameso, a exposé les ressorts et les ambitions de la politique monétaire congolaise lors d'un briefing spécial co-animé avec le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya Katembwe, hier mardi 28 avril. Une intervention structurée autour d'un triptyque : crédibilité internationale, stabilité macroéconomique et réappropriation progressive du franc congolais.

D'emblée, le gouverneur recadre le débat sur l'émission du premier eurobond congolais. " L'essentiel n'est pas le montant levé, mais le message envoyé ", insiste-t-il. Pour lui, cette opération consacre avant tout la confiance des marchés financiers internationaux.

En acceptant de prêter à la République démocratique du Congo sur des maturités de cinq à dix ans, les investisseurs actent une transformation de perception : celle d'une économie désormais jugée capable de maintenir ses équilibres dans la durée. Un contraste saisissant avec le marché

domestique, où les émissions obligataires peinent encore à dépasser deux ans.

" Les marchés ne se trompent jamais ", rappelle-t-il, y voyant une validation des efforts engagés pour améliorer le cadre macroéconomique sous le leadership du président Félix Tshisekedi.

L'INFLATION MAITRISEE A 2,36 %

Sur le plan interne, les indicateurs traduisent une conjoncture jugée favorable. La croissance économique s'établit à 5,8 % en 2025, avec une projection de 6,2 % en 2026. L'inflation, maîtrisée à 2,36 %, confirme une stabilisation des prix longtemps attendue.

Les réserves internationales culminent à 7,7 milliards de dollars, tandis que la confiance des opérateurs économiques se renforce progressivement. Celle-ci se manifeste par une hausse continue des dépôts bancaires et, fait notable, par une progression encore modeste, mais significative des dépôts en monnaie nationale.

Au-delà des agrégats, le gouverneur s'emploie à rendre lisible l'impact concret de la politique monétaire sur la vie quotidienne. L'appréciation du franc

congolais se traduit, selon lui, par une amélioration sensible du pouvoir d'achat des ménages rémunérés en monnaie nationale.

PAIEMENTS BANCARISES ET DIGITALISES

Illustration parlante : un ménage percevant 2 millions de francs congolais et payant un loyer de 200 dollars débourse aujourd'hui environ 460.000 francs, contre 570.000 auparavant. Un gain mensuel de 140.000 francs, soit près de 15 % de revenu supplémentaire.

Même tendance du côté des carburants : sans la stabilité du franc, le litre aurait dépassé les 3.000 francs. Il se maintient autour de 2.690 francs, amortissant ainsi les chocs extérieurs.

L'objectif stratégique est clair : installer un climat de prévisibilité. Pour la Banque centrale, la stabilité du taux de change permet aux opérateurs économiques d'anticiper leurs coûts, de sécuriser leurs marges et de planifier leurs investissements sans crainte de dépréciation brutale.

Sur la question sensible de la dollarisation, le discours se veut nuancé. Il ne s'agit pas d'interdire le dollar, mais d'en moderniser l'usage. Les transactions en espèces en

devises sont appelées à diminuer au profit de paiements bancarisés et digitalisés.

La détention de dollars reste libre, mais leur utilisation passera de plus en plus par des circuits formels : comptes bancaires, cartes, virements. Une évolution visant à renforcer la traçabilité et à repositionner le franc congolais comme instrument central des transactions quotidiennes.

"EPARGNER EN FRANCS RAPPORTE DAVANTAGE QU'EN DOLLARS"

Malgré les progrès, le coût du crédit en francs congolais demeure élevé. Le taux directeur, ramené de 25 % à 13,5 % en quelques mois, marque un assouplissement significatif, mais insuffisant pour rendre le crédit pleinement accessible.

La Banque centrale entend poursuivre cet effort, sous réserve de conditions économiques favorables. En parallèle, le gouverneur appelle à un changement de comportement. " Epargner en francs rapporte davantage qu'en dollars ", souligne-t-il, évoquant des rendements pouvant atteindre 10 % contre environ 4 % en devises. Un enjeu de responsabilité collective,

selon lui, dans un pays où la dollarisation reste fortement ancrée.

CONSOLIDER LA MONNAIE NATIONALE

Dans une économie largement dominée par l'informel, la consolidation de la monnaie nationale passe par la confiance. Plus le franc congolais sera stable, plus il s'imposera naturellement dans les échanges, y compris en dehors des circuits formels.

Le gouverneur insiste : la stabilité monétaire ne dépend pas uniquement des institutions, mais aussi des comportements individuels.

Enfin, face aux critiques et aux doutes, André Wameso Nkualoloki revendique une approche fondée sur les données, l'analyse et la transparence. " Les économies qui réussissent sont celles qui s'appuient sur la science ", rappelle-t-il, appelant à dépasser les perceptions pour s'ancrer dans les faits.

En creux, une ligne directrice s'impose : restaurer durablement la confiance des marchés, des investisseurs et des citoyens pour faire du franc congolais non plus une monnaie subie, mais une monnaie choisie.

Jérémy ASOKO

CRÉATION DE LA BRIGADE MINIÈRE

L'IGM rétropédale

* Le flou persiste sur l'implication des États-Unis

Le projet de création d'une garde minière en République démocratique du Congo semble entrer dans une zone d'incertitude.

Dans un communiqué publié le lundi 27 avril, l'Inspection générale des mines (IGM) a tenté de clarifier sa position, alors que le contexte sur le terrain semble marqué par des interrogations croissantes sur le rôle réel des partenaires internationaux, notamment les États-Unis.

Présentée comme une réforme majeure pour sécuriser les sites miniers et

lutter contre l'exploitation illégale, cette initiative avait rapidement suscité des attentes, mais aussi des inquiétudes.

Plusieurs observateurs évoquaient déjà une implication significative de partenaires étrangers dans son financement et sa structuration.

Face à ces spéculations, l'IGM a visiblement choisi de tempérer. Dans un communiqué, elle insiste sur le fait que le projet s'inscrit dans une dynamique de coopération élargie, incluant divers partenaires tels que les États-Unis et les Émirats

arabes unis, sans toutefois confirmer leur engagement concret ou direct.

ENTRE RÉTROPEDALAGE ET PRÉCISION FACE AUX SPÉCULATIONS

Plus encore, l'institution précise que les mécanismes de financement envisagés reposent sur des montages diversifiés, et ne correspondent pas à un financement direct par un État en particulier. Une mise au point qui sonne comme un rétropédalage, alors que certaines communications antérieures laissaient



entrevoir un soutien plus affirmé.

Ce réajustement alimente désormais le doute : les États-Unis sont-ils réellement partants dans ce projet stratégique ? Ou Kinshasa cherche-t-elle à redéfinir les contours d'une initiative encore en négociation ?

L'IGM tente néanmoins de rassurer en affirmant que les discussions se poursuivent, avec pour objectif la mise en place d'un dispositif conforme aux priorités nationales. Elle promet également de nouvelles communications

en temps utile, signe que le dossier est encore loin d'être bouclé.

Dans un pays où le secteur minier constitue un pilier économique majeur, la question de sa sécurisation reste cruciale. Mais ce flou autour des partenaires et du financement pourrait fragiliser la crédibilité du projet, voire ralentir sa mise en œuvre.

Entre ambitions affichées et réalités diplomatiques, la future garde minière congolaise avance encore à tâtons.

César IPOKA

EN DÉPIT DES MILLIONS DE DOLLARS DU GOUVERNEMENT

La Miba : une mort programmée ?

La Minière de Bakwanga (Miba) se trouve dans un état qu'on pourrait qualifier de comateux. Les cadres et agents de cette entreprise publique, abandonnés à leur triste sort, ne savent plus à quel saint se vouer. Ils totalisent plusieurs mois voire des années d'impaiement. Leur précarité a atteint un degré insoupçonné.

Pourtant, il n'y a pas longtemps le gouvernement avait mis à la disposition des autorités de la Minière un gros montant pour sa relance. Contre toute attente, rien de concret n'a été réalisé.

Selon un expert en mines, la situation de la Miba est incompréhensible. Il ne comprend pas pourquoi une entreprise qui dispose de matières premières et à laquelle l'État a remis des fonds n'a pas été à mesure de relancer sa production. Car, pour lui, le grand problème auquel est butée cette entreprise concerne la production de ses gisements miniers.

Aux dires des cadres et agents de la Miba, si leur société était bien gérée, elle ne connaîtrait pas cette



situation très critique. Ils incombent cette hécatombe aux différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays.

Depuis la Deuxième République, les nominations ont été politisées au point où les heureux promus ont cherché plus à satisfaire leurs mentors que de trouver les voies et moyens de remettre leur entreprise sur les rails.

À l'époque mobutiste, des sommes importantes de la Miba ont été allouées au MPR pour les activités qui ne servaient nullement aux intérêts de la société.

À l'arrivée de l'AFDL, des concessions ont été cédées aux Zimbabwéens pour les récompenser pour leur appui à la rébellion.

Pendant la Kabilie, le PPRD a été le grand bénéficiaire des libéralités de

la Miba, alors que les investissements étaient sacrifiés.

Voilà comment les politiciens ont préparé petit à petit la mort de ce bijou qui a été pendant longtemps la vache laitière de l'espace Grand Kasai.

Aujourd'hui, le constat ne doit pas se limiter à ces jérémiades. Il reste à savoir quoi faire pour redonner vie à cette grande société dont la

descente aux enfers a provoqué plusieurs dégâts collatéraux dans la société. L'un des plus visibles est le phénomène "motards" qui envenime le secteur des transports en commun à Kinshasa.

Selon l'expert en mines, avec une enveloppe de plus ou moins deux millions de dollars américains, la Miba peut bel et bien moderniser ses équipements d'exploitation et relancer de plain-pied sa production.

Pourtant, le Gouvernement a décaissé et alloué dernièrement plus que cette somme à la Miba. Malheureusement, rien de palpable n'a été vu. Comme on le voit, la Miba est confrontée à un sérieux problème de gouvernance parce qu'avec les quelques ressources financières que génère la location de ses immeubles disséminés ci et là, ses cadres et agents n'auraient pas totalisé autant de mois d'impaiement. D'où la question de savoir si la mort de la Miba n'est pas programmée en dépit des millions de dollars du gouvernement placés dans la société.

Muke MUKE

Ituri : quatorze personnes arrêtées pour l'exploitation illicite des minerais à Djugu

En Ituri, quatorze (14) personnes dont onze expatriés chinois et trois Congolais ont été arrêtées en début de cette semaine par les services de sécurité pour l'exploitation illicite des minerais dans le territoire de Djugu depuis 2024.

Des sources concordantes révèlent que ces présumés exploitants illégaux menaient des activités minières clandestines dans cette zone en proie aux violences armées. Ce qui a causé ainsi un manque à gagner pour l'État congolais.

Lors de la cérémonie de leur présentation tenue hier mardi 28 avril 2026 à Bunia, le lieutenant-général Johnny

Luboya N'kashama, gouverneur de cette province, a vivement dénoncé leurs actions. Il a ainsi appelé la justice à infliger des sanctions sévères afin de mettre fin aux infiltrations dans le secteur minier.

" Il faut que cela cesse. Ces genres de situations salissent non seulement le gouvernement provincial, mais aussi le pays. Je demande à notre justice de faire des investigations jusqu'au bout...", a-t-il insisté tout en réaffirmant son engagement à lutter contre l'exploitation illégale des minerais dans cette province.

Soulignons que cette arrestation survient quelques jours seulement après la fermeture de certains sites miniers et l'interpellation



Des individus arrêtés par les services de sécurité dans le territoire de Djugu pour exploitation illégale des minerais. PHOTO DROITS TIERS

d'autres expatriés chinois par le ministre de Mines Louis

Watum Kabamba lors de sa mission officielle dans le

territoire de Mahagi.

Héritier TIMOLO

AUTORITE DE REGULATION DE LA SOUS-TRAITANCE
DANS LE SECTEUR PRIVE



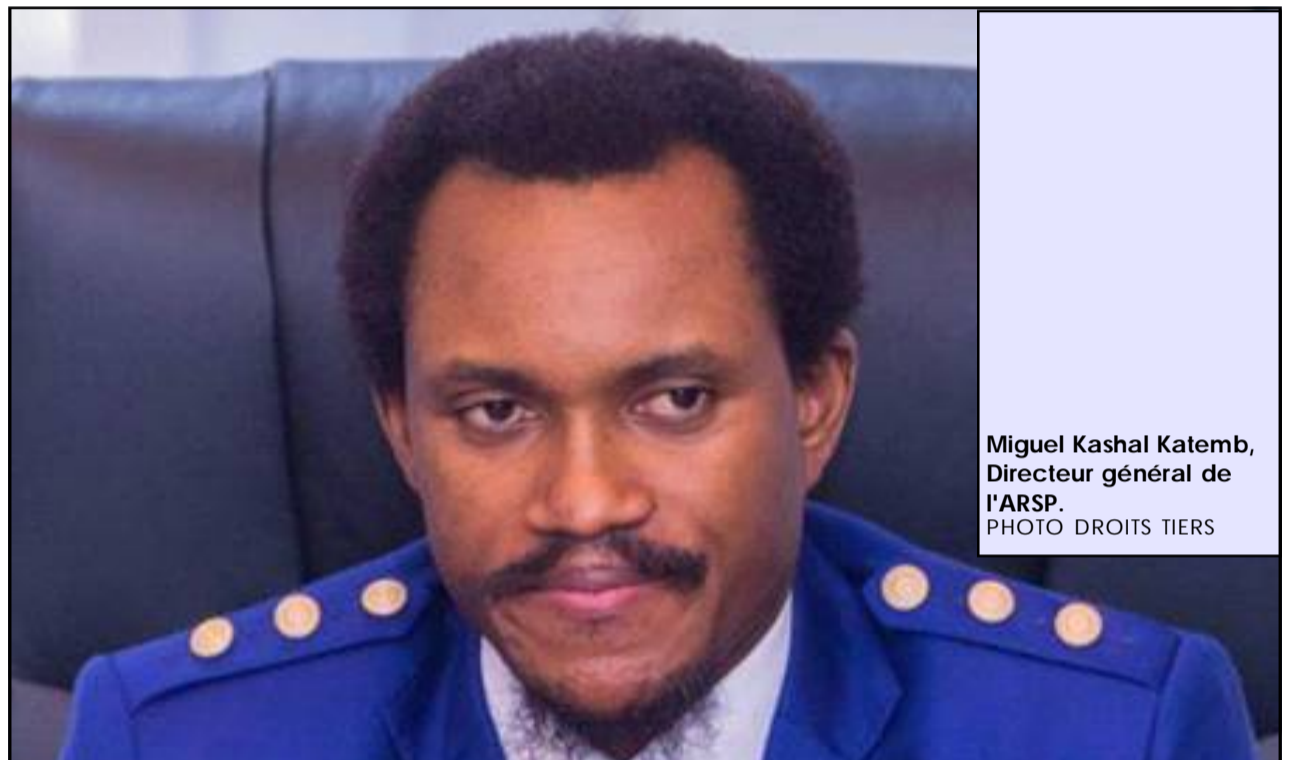
Le Directeur Général



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 001/ARSP/DG/2026

La Direction Générale de l'**AUTORITE DE REGULATION DE LA SOUS- TRAITANCE DANS LE SECTEUR PRIVE, ARSP** en sigle, porte à la connaissance du monde entrepreneurial en particulier et de la population congolaise en général, qu'il a procédé à la publication, sur son site internet officiel www.arsp.cd, des statistiques consolidées reprenant la répartition, secteur par secteur, des sous-traitants éligibles ainsi que les chiffres d'affaires réalisés avec les entreprises principales pour les exercices 2023,2024 et 2025.

En outre, conformément aux objectifs de la Loi sur la sous-traitance dans le secteur privé, en son article 1 alinéa 2^{ème} consistant notamment à protéger la main d'œuvre nationale ainsi que la vision du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, relative à la promotion de l'entrepreneuriat national et à la création massive d'emplois



Miguel Kashal Katemb,
Directeur général de
l'ARSP.
PHOTO DROITS TIERS

durables, telle que promis dans les six engagements pris devant la Nation Congolaise. L'ARSP mettra en place, par une décision qui sera rendue publique incessamment, un mécanisme obligatoire des statistiques des emplois créés par les activités de sous-traitance dans le secteur privé en République Démocratique du Congo.

La publication de ces données statistiques s'inscrit dans la démarche de transparence et de suivi-évaluation de l'impact des politiques publiques en matière de promotion de l'emploi et du contenu local.

A travers cette publication,

l'ARSP entend mettre à la disposition des acteurs économiques, des décideurs publics, des partenaires techniques et financiers ainsi que de la population congolaise, des données statistiques fiables permettant d'apprécier la contribution effective des entreprises de sous-traitance agréées à la création d'emplois en République Démocratique du Congo



POUR LA CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

L'exposition des œuvres des lauréats du Concours international du photojournalisme Andreï Stenine ouvre ses portes à l'ULK

L'ambassadeur de la Fédération de Russie en RDC, Karl Tikhaze, a procédé, hier mardi 28 avril, à l'ouverture de l'exposition des œuvres des lauréats du Concours international du photojournalisme Andreï Stenine. Cette année, l'exposition aborde un large éventail de thèmes notamment les questions humanitaires, les enjeux environnementaux, ainsi que la diversité culturelle et naturelle de la planète.

L'ambassadeur russe a, dans son mot de circonstance, expliqué l'apport dudit concours pour les amoureux de la photographie. " *Ce concours contribue non seulement à promouvoir la création artistique à l'échelle internationale en faisant découvrir de nouveaux talents au monde entier, mais aussi à mettre en lumière des questions sociales brûlantes qui méritent une attention particulière*". Cette année également l'exposition des œuvres des lauréats se fera dans plusieurs pays.

Les photographies des lauréats



L'ambassadeur de Russie, Karl Tikhaze s'adressant à la communauté estudiantine de l'ULK. PHOTO DROITS TIERS

issus de différents pays tels que la Thaïlande, l'Indonésie, la Georgie, la Chine, le Bangladesh, la Russie... ont attiré les regards des jeunes étudiants. Aussi, le recteur de l'ULK, Jean-Lucien Kitima, a appelé, ces derniers à regarder les œuvres des lauréats avec le cœur et non seulement avec les yeux. " *La*

photographie est un moyen de communication, celui qui ne communique pas n'existe pas. Ne pas seulement admirer les œuvres mais essayer de capter le message que les auteurs veulent faire passer en posant les bonnes questions, qui ?, quoi ?, où ?, comment ?, pourquoi ?, quand ? Andrei Stenine, par son

métier de photojournaliste, a légué à la postérité une série d'éléments visuels, qui aujourd'hui, demeure un modèle pour de nombreux jeunes à travers le monde", a indiqué le recteur de l'ULK.

Ce concours porte le nom du correspondant photo spécial russe, tué en 2014 dans l'exercice de ses fonctions lorsqu'il couvrait le conflit à l'est de l'Ukraine. Ce jour-là, des militaires ukrainiens ont pilonné une colonne de véhicules civils. Sa mort témoigne du vrai engagement professionnel du journaliste. Son travail était un exemple d'honnêteté, d'objectivité et de vaillance des reporters photographes. Pour son héroïsme dans l'accomplissement du devoir professionnel, Stenine a été décoré de l'Ordre du courage de la Fédération de Russie à titre posthume.

Le concours Andreï Stenine a été instauré en 2014 par le groupe médiatique Rossiya Segodnya sous les auspices de la Commission russe des affaires de l'Unesco.

Fyfy Solange TANGAMU

ALLOCUTION DE S.E.M. KARL TIKHAZE, AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE DE LA FEDERATION DE RUSSIE EN RDC, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION DES LAUREATS DU CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTOJOURNALISME ANDREÏ STENINE

Université Libre de Kinshasa, le 28 avril 2026

Monsieur le Président et membres du Conseil d'Administration de l'Université Libre de Kinshasa,

Monsieur le Recteur et membres du Comité de gestion,

Mesdames et Messieurs les professeurs, membres du Corps Scientifique et le personnel administratif et technique de l'Université Libre de Kinshasa,

Chers étudiants,

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureux de vous saluer à l'Université Libre de Kinshasa venus si nombreux pour assister à l'ouverture de l'exposition des lauréats du Concours international annuel du photojournalisme Andreï STENINE.

Ce concours porte le nom du correspondant photo spécial russe, tué en 2014 dans l'exercice de ses fonctions lors qu'il couvrait le conflit à l'est de l'Ukraine. Ce jour-là des militaires ukrainiens ont pilonné une colonne de véhicules civils. Sa mort témoigne du vrai engagement professionnel du journaliste. Son travail était un exemple d'honnêteté, d'objectivité et de vaillance des reporters photographes. Pour son héroïsme dans l'accomplissement du devoir professionnel STENINE a été

décoré de l'Ordre du courage de la Fédération de Russie à titre posthume.

Le concours Andreï STENINE a été instauré en 2014 par le groupe médiatique Rossiya Segodnya sous les auspices de la Commission russe des affaires de l'UNESCO.

Ce concours contribue non seulement à promouvoir la création artistique à l'échelle internationale en faisant découvrir de nouveaux talents au monde entier, mais aussi à mettre en lumière des questions sociales brûlantes qui méritent une attention particulière. Cette année, l'exposition aborde un large éventail de thèmes : les questions humanitaires, les enjeux environnementaux, ainsi que la diversité culturelle et naturelle de la planète.

Le concours garde la tradition de tournées d'exposition de ses lauréats en Russie et à l'étranger. Je suis heureux de souligner que l'exposition du concours Andreï STENINE se tient dans votre Université pour la cinquième année consécutive : en 2021, c'est précisément votre établissement qui a été choisi pour accueillir l'exposition pour la première fois en République Démocratique du Congo. Nous sommes fiers de notre collaboration étroite et de longue date



avec l'Université Libre de Kinshasa, et nous cherchons toutes les occasions de renforcer une coopération bilatérale dans les domaines culturel, scientifique et académique. Nous vous invitons vivement à tenter votre chance et à postuler à ce concours. J'espère que l'année prochaine, nous verrons des œuvres des jeunes congolais parmi les gagnants.

Je tiens à remercier Monsieur Médard BOMPOKO BOKETE, Président du Conseil d'Administration

de l'Université de l'Université Libre de Kinshasa et Monsieur Jean Lucien KITIMA KASENDWE, Recteur de l'ULK, ainsi que leur équipe pour leur attachement au développement du dialogue entre nos deux pays, ce qui revêt une importance particulière spécialement pour les jeunes.

Je vous remercie de votre aimable attention! J'espère que vous apprécierez les travaux des finalistes exposés et qu'ils vous inciteront à participer à ce merveilleux concours.

Ituri : Mgr Emmanuel Ngonu installé officiellement comme évêque du diocèse de Wamba

C'était lors d'une messe solennelle célébrée le dimanche 26 avril courant à la paroisse Saint-Rosaire de Mambasa, en Ituri que monseigneur Emanuel Ngonu a été officiellement installé comme nouvel évêque du diocèse de Wamba par le cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque métropolitain de Kinshasa.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs évêques de la province ecclésiastique de Kisangani, des prêtres, des



religieux ainsi que des autorités politico-administratives et militaires.

Au cours de cette célébration, le cardinal Fridolin Ambongo a exhorté le nouvel évêque à exercer son ministère dans un sens de proximité et de compassion. Il a également exprimé sa compassion envers les populations du territoire de Mambasa, victimes des violences armées perpétrées par les rebelles ADF.

De son côté, Mgr Emmanuel Ngonu a vivement exprimé sa gratitude envers le pape Léon XIV, tout en

soulignant son engagement à servir dans l'humilité et à oeuvrer pour la paix et la réconciliation dans ce diocèse.

Nommé par le pape François le 17 janvier 2024, Mgr Emmanuel Ngonu devient ainsi le sixième évêque de ce diocèse depuis l'érection en 1959 de cette circonscription ecclésiastique. Il remplace Mgr Janvier Kataka Luvete, qui a dirigé le diocèse pendant 27 ans avant que le pape François n'accepte sa renonciation pour limite d'âge.

Héritier TIMOLO

Nord-Kivu II : les inspecteurs annoncent le boycott des épreuves nationales de l'ExEtat et du Tenasosp

À Butembo, dans la Province éducationnelle Nord-Kivu II, le Syndicat national des inspecteurs de l'enseignement au Congo (Synieco) a annoncé la suspension de sa participation aux épreuves certificatives de la session 2026. Cette décision a été prise à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 27 avril, ayant réuni 102 inspecteurs.

Dans un mémorandum

adressé à la ministre de l'Éducation nationale, les inspecteurs dénoncent plusieurs dysfonctionnements majeurs. Ils pointent notamment une répartition jugée injuste de la prime de fonctions spéciales, ainsi que le non-paiement de 51 % des indemnités relatives à la session 2025.

À ces revendications financières s'ajoute l'absence de garanties claires pour la prise en charge de la session en cours. Les inspecteurs

affirment ne disposer d'aucune assurance quant au paiement de leurs prestations, ce qui alimente un climat de méfiance et de frustration.

LA REPRISE DU TRAVAIL CONDITIONNÉE AU DEBLOCAGE DE FONDS

Le Synieco évoque également des difficultés sécuritaires et logistiques persistantes dans la province du Nord-Kivu II. Ces contraintes, selon le syndicat, compliquent davantage

l'organisation des épreuves et exposent les agents éducatifs à des risques supplémentaires.

Par la voix de son représentant, Kakule Kombi Samuel, le syndicat estime qu'un personnel démotivé et non encadré financièrement ne peut garantir la crédibilité, la transparence et la sécurité des examens nationaux.

En conséquence, les inspecteurs annoncent le boycott de l'accompagnement des épreuves de l'Examen d'État,

du Tenasosp et de l'Enafep pour la session 2026. Ils conditionnent leur reprise du travail au déblocage effectif des fonds, même en procédure d'urgence.

Cette décision intervient à quelques jours du début de certaines épreuves nationales, notamment l'Enafep prévu le 4 mai. Elle fait planer une incertitude majeure sur le déroulement des examens et pourrait impacter des milliers de candidats dans la région.

Pascal NDUYIRI

Haut-Katanga : une dizaine de morts dans un accident à Lubumbashi

Un accident de circulation mortel est survenu dans la matinée d'hier lundi 27 avril, sur la route Kipushi, à la hauteur du marché Mimbulu, communément appelé Matshipisha, à Lubumbashi. Selon les premières informations recueillies sur les lieux, au moins 11 personnes ont perdu la vie, dont des vendeurs ambulants et des passagers. Des images amateurs devenues virales corroborent cette thèse, tandis que la police évoque, pour sa part, un bilan provisoire de deux morts et de plusieurs blessés.

D'après des témoignages, un camion de marque Refrigera, victime d'une défaillance du système de freinage, a dévié avant de finir sa course dans un marché parallèle le long de la route, causant d'importants dégâts matériels et humains. « Personnellement, j'ai vu neuf corps joncher le sol », confie un témoin interrogé par Infos27.

Selon ce dernier, le

conducteur, après avoir perdu le contrôle de son véhicule, a tenté en vain de se diriger vers un arbre pour éviter le pire, avant de percuter une cabine téléphonique puis plusieurs personnes présentes sur les lieux.

Les corps des victimes ont été acheminés à la morgue de la rue 8, dans la commune de Katuba, en attendant leur identification, tandis que les blessés sont pris en charge



Vue de la ville de Lubumbashi. PHOTO RFI

dans des structures sanitaires. Le chauffeur, sauvé de justesse par la police, a été placé en détention, alors que son véhicule a été vandalisé par une foule en colère.

Ce drame a également provoqué des tensions dans la zone, marquées par des actes de pillage de commerces environnants et une paralysie temporaire des activités socio-économiques. Dans ce secteur, la présence de vendeurs à la sauvette occupant la chaussée est régulièrement pointée du doigt par les habitants, qui appellent les autorités à rétablir l'ordre afin de prévenir de nouveaux accidents.

Patient Mubiayi MBY à Lubumbashi

Les conditions d'un partenariat efficace et efficient pour la RDC

(Par l'Évangéliste Colin NZOLANTIMA)

Dans un univers marqué par la guerre et des crises en cascade, l'évangéliste Colin Nzolantima juge opportun de tirer la sonnette d'alarme pour alerter ses compatriotes de la République démocratique du Congo, tentés de tisser des partenariats nocifs pour leur avenir. Rivé sur les Saintes Écritures, cet évangéliste doublé d'économiste, livre ici son analyse du contexte et propose des pistes de solutions.

En cette période de grave crise morale et économique, la réalisation de certaines visions, économiques, religieuses et politiques nécessitent des alliances, des accords et des partenariats. Tous les pays recherchent des partenariats qui leur sont bénéfiques. Cela peut se produire à travers les traités internationaux. Les dangers relatifs à ces accords ont été évoqués précédemment. Quelles sont les conditions élémentaires à considérer avant l'adhésion à une association.

LES DIX CONDITIONS D'UN BON PARTENARIAT

Actes 2.41-44 "Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés ; et, en ce jour-là le nombre des disciples augmenta d'environ trois mille âmes. Ils persévéraient aux enseignements des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, et dans les prières. La crainte s'emparait de chacun, et il se faisait beaucoup de miracles et des prodiges par les apôtres. Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu et ils avaient tout en commun..."

1) Annoncer la parole. Avant de s'associer ou de travailler ensemble, il faudrait bien se convenir sur les conditions de travail. Chacun doit s'exprimer clairement sur ses attentes et engagements. Il est primordial que chacun exprime les valeurs auxquelles il aspire sur la paix, l'intégrité, l'honnêteté, la compétence, l'amour, la bonté, l'humilité, la joie, maîtrise de soi, la justice, ... Bref, le fruit de l'esprit (Galates 5.22).

N'oubliez jamais que l'orgueil précède la ruine et l'humilité la gloire. Il faut bien lire les contrats, les statuts, bien comprendre le sens de chaque mot. Ne méprisez pas les astérisques et les écrits explicatifs en miniature. Ils peuvent changer le

contenu de tout le contrat.

2) Baptême. Il faudrait se rassurer que votre employeur ne traîne pas des litiges non résolus. Luc 3, 8. Si la personne traîne encore des péchés non confessés, attendez la repentance. Celui qui n'est pas fidèle dans les petites choses ne le sera pas dans les grandes.

La repentance a trois conditions pour qu'elle soit valable : 1. Reconnaître son péché : cela demande beaucoup d'humilité ; 2. Décider d'abandonner ce péché ou cette attitude. C'est un changement de mentalité. 3. Corriger, restituer, réparer et ramener la paix, la réconciliation.

3) Persévérer aux enseignements des apôtres :

Votre partenaire doit persévérer dans les valeurs, pour garder sa bonne réputation et son intégrité.

4) Communion fraternelle : L'appartenance à des cercles d'amis, dans des groupements professionnels et sociaux, ne constitue pas une raison pour travailler ensemble. Plusieurs ont été ruinés à cause de cette confiance naïve.

5) Fraction du pain : Il faudrait connaître la vie familiale, conjugale, sociale du partenaire pour identifier son trait de caractère. Il faudrait également être prudent si votre partenaire ou futur employeur avant la transaction vous invite à manger. Soyez sobre et bon gestionnaire des ressources mises à votre disposition.

6) Prière : C'est le moment de grandes conversations intimes et désintéressées. Il serait prudent de passer un temps avec l'intéressé en dehors de toute pression pour que son cœur se libère et que vous puissiez découvrir le fond de ses pensées. C'est en ce moment que les masques d'hypocrisie et de duplicité tombent. Lors d'une prière intense et profonde, Dieu révèle l'état du cœur des associés. Ainsi, il va se créer

une intimité fraternelle basée sur la simplicité et l'humilité.

Le Saint Esprit nous révèle les choses à venir. C'est pour cela le chrétien doit être oint de la puissance du Saint Esprit pour transformer son environnement.

La prière donne la force : de résister à la tentation (Luc 21 :36), d'échapper à toutes les pressions. Cas de Daniel qui refuse d'adorer la statue du roi Nebuchadnosor (Daniel 6), d'acquiescer de la révélation (Jérémie.33 :3 " invoque moi et je te répondrai et je te montrerai les choses cachées que tu ne connais pas ".) En cette époque de grande incertitude, il est impérieux de recourir à Dieu. Certains recourent aux devins, aux astrologues...

7) La crainte de Dieu : Elle amène l'intégrité et l'honnêteté. Elle incite l'obéissance à Dieu.

8) Miracles et prodiges : Un esprit libéré et serein, amène la créativité et le sens d'initiatives.

L'obéissance amène des miracles. Dans les difficultés, Dieu pourvoira. Les miracles arrivent lorsqu'il y a l'unité et l'humilité.

9) Un même lieu : L'entreprise ou le travail devient un cadre où chacun des partenaires s'épanouit dans sa vocation. Ils ont la joie de demeurer ensemble pour se fortifier, s'édifier et prier pour leurs objectifs communs. Psaumes 133 : "voici, oh ! Qu'il est doux et agréable pour des frères de demeurer ensemble ; ... Car c'est là que l'Éternel envoie la bénédiction, la vie, pour l'éternité."

10. Leurs biens en commun. C'est après avoir testé les 9 points précédents que le partenariat peut commencer en toute confiance avec tous les acteurs (associés, employés, fournisseurs...). Cela aide à surmonter 80% des difficultés.

LA RDC FACE AU DEFI DE PARTENARIATS

La Rdc est très sollicitée.



Tous les pays voudraient s'y investir à cause de ses nombreuses opportunités. Il est vrai que la tentation est grande pour un développement rapide. Mais ces partenaires désirent rentabiliser leurs capitaux ou nous transférer leurs dettes. Les intégrations économiques comme politiques (La Zlecaf, la CEEAC, l'Eac, l'Ohada, ...) ont une seule motivation. Le volume des dettes publiques et privées mondiales s'élève à plus de 930.000 milliards USD alors que la production nationale brute de tous les pays serait de 150.000 milliards. Chaque nation aimerait vendre leurs produits et services. Car, leurs motivations de cupidité, d'injustice, d'égoïsme et de corruption détruiraient nos fondements.

Les dirigeants par leurs sagesses devraient intégrer

les vertus de vérité, de justice, d'intégrité, de compassion, de repentance et de réconciliation, pour de décisions judicieuses. Les principes de levier financier dans les dettes ne sont plus reconnus car la faillite, l'insolvabilité, et les charges financières sont laissées à la génération future.

La famine qui frappe 20% des Congolais serait un obstacle. La croissance économique mondiale ne pourrait dépasser les 4%. L'inflation ira à la hausse suite aux différentes perturbations internationales des facteurs de production. Les prédateurs seront à l'affut pour accabler le pays des produits toxiques. La vigilance doit être de rigueur à toutes les propositions.

Dans certains cas l'intuition avec la sagesse pourrait offrir des bonnes opportunités.

Éducation : la gratuité de l'enseignement menacée par un financement insuffisant

Après plusieurs années d'expansion rapide, la gratuité de l'enseignement primaire en République démocratique du Congo montre aujourd'hui ses limites. Le gouvernement a relancé le débat sur son financement, devenu un enjeu central pour la survie du système éducatif.

C'est la Première ministre Judith Suminwa Tuluka qui a ouvert, ce mardi 28 avril 2026, une rencontre stratégique consacrée au financement de l'éducation. Objectif : trouver des solutions concrètes pour assurer la viabilité d'un système éducatif mis sous pression depuis l'instauration de la gratuité.

« Comment financer durablement un système éducatif inclusif et de qualité ? », a interrogé la cheffe du gouvernement, soulignant que le défi ne se limite pas au volume des ressources, mais concerne également leur efficacité, leur alignement et leur priorisation.

« L'éducation n'est pas seulement une priorité sociale ; c'est une condition



de souveraineté, de stabilité et de transformation économique », a affirmé Judith Suminwa Tuluka.

Lancée sous l'impulsion du président Félix Tshisekedi,

la gratuité de l'enseignement primaire a permis à des millions d'enfants d'accéder à l'école. Mais cette avancée s'est accompagnée de fortes tensions : classes

surchargées, infrastructures insuffisantes, enseignants sous-payés et baisse du niveau d'apprentissage.

Aujourd'hui, le constat est clair : le système éducatif

s'est étendu plus vite que ses capacités de financement. Les ressources disponibles restent limitées, mal réparties et parfois inefficaces, ce qui compromet la qualité de l'enseignement et accentue les inégalités.

La ministre de l'Éducation, Raïssa Malu, appelle à un changement de cap. Pour elle, l'éducation doit être considérée comme un investissement stratégique et non comme une simple dépense publique. Cela implique de mieux cibler les financements, de renforcer la transparence et d'impliquer davantage le secteur privé.

Les discussions en cours visent notamment à sécuriser la gratuité, améliorer la gestion des ressources, renforcer la formation professionnelle et soutenir la recherche ainsi que l'innovation.

Au-delà des annonces, l'enjeu est crucial : sans réforme du financement, la gratuité qui a profondément transformé l'accès à l'école risque de s'essouffler, mettant en danger l'avenir de millions d'élèves.

Mediacongo

Au-delà du lisible

"Tika kolandela vie nanga, makambu nayo nakipaka te!!"

« Arrête de suivre ma vie, je me fiche de tes problèmes !! » est la traduction française de cette pensée en lingala "Tika kolandela vie nanga, makambu nayo nakipaka te!!". Une phrase à connotation polémique que l'auteur, toujours et encore anonyme, adresse à un adversaire voire ennemi tout aussi anonyme. Comme toujours aussi, l'auteur s'est servi d'un véhicule Mercedes Benz Sprinter 311 pour diffuser son message.

Avant de plonger dans la profondeur du message, il importe d'en explorer la forme. Celle-ci révèle deux choses : d'abord le verbe "nakipaka" qui vient de l'infinitif "kokipe". Il est formé

sur le français "s'occupe" (de quelque chose ou de quelqu'un). Donc, faute de mieux, les Kinois en particulier créent souvent, en lingala, des substantifs ou des verbes mi-français milingala.

La deuxième remarque sur la forme est les deux points d'exclamation à la fin de la phrase. Il est possible de placer deux points d'exclamation (!!), voire plus, à la fin d'une phrase pour renforcer l'intensité, l'émotion (surprise, colère) ou l'étonnement. Cependant, cet usage, précise-t-on, est restreint au style informel ou expressif, car dans un contexte formel, un seul point d'exclamation suffit.

Malheureusement, dans leur communication familière quotidienne, beaucoup



d'utilisateurs de réseaux sociaux en particulier adorent cela jusqu'au point d'en abuser.

Les milieux congolais sont

très friands de commérages, particulièrement nos sœurs. Des filles ou des femmes sont rassemblées en train de se tresser les cheveux, par

exemple? Une bonne partie de leur conversation est consacrée à parler, à se moquer des autres.

Ne soyons donc pas étonnés qu'en l'espace d'une semaine nous avons consacré les colonnes de notre chronique à trois différents sujets sur les médisances. Dont les deux précédents : "Botika kovandela kombo nanga" ("Arrêtez de me calomnier ou de dire du mal de moi"); "Tika vie na ngai kimia, musika na ngai" ("Laisse ma vie en paix, loin de moi").

Leçon à tirer de la pensée du jour : Évitez de nous occuper de la vie des autres alors que ceux-ci ne s'occupent pas de la nôtre.

Kléber KUNGU

A CAUSE DE LA DECOUVERTE DE SILDENAFIL DANS SES SUBSTANCES

La boisson aphrodisiaque " Power Plus " interdite, son usine fermée

La décision est tombée comme un couperet. À Kinshasa, les autorités congolaises ont ordonné la fermeture immédiate de l'usine Revin SARL, implantée à Limete, après la découverte d'une substance pharmaceutique interdite dans une boisson largement consommée dans la capitale, apprend-on dans un communiqué publié hier mardi 28 avril.

Boisson énergisante, "Power Plus", est commercialisé sous l'appellation populaire de "Mutu Rouge" au regard de sa capsule rouge. Derrière son image anodine de simple jus, les analyses ont révélé la présence de sildénafil, une molécule utilisée en médecine, mais strictement réglementée.

Introduite clandestinement, sans aucune mention sur l'étiquetage, et à des doses jugées toxiques, cette substance expose les



consommateurs à des risques graves, notamment des troubles cardiaques pouvant entraîner la mort, renseignent les auteurs de la mesure.

Dans un communiqué

officiel, la Commission de la Concurrence (COMCO), en collaboration avec l'Autorité Congolaise de Réglementation Pharmaceutique (ACOREP), a justifié cette mesure par la

nécessité de protéger la population face à un produit dangereux.

" LA SANTE N'EST PAS NEGOCIABLE "

" La santé publique n'est pas négociable ", ont martelé les autorités. Dans la foulée, elles annoncent également l'ouverture d'une enquête judiciaire pour établir les responsabilités.

Bien ancrée dans la capitale congolaise, la consommation des produits aphrodisiaques, vendus sur les marchés ou dans la rue, est souvent sans contrôle ni certification. Des appellations comme " Boma maman ", " Buka mbetu " ou encore " Mutu Rouge Power "... circulent abondamment, portées par la promesse d'amélioration des performances sexuelles.

" J'AI FAILLI MOURIR "

Sur le terrain, les témoignages des consommateurs traduisent une réalité contrastée.

Certains évoquent des effets immédiats perçus comme positifs, tandis que d'autres dénoncent des conséquences inquiétantes. Maux de tête persistants, vertiges, troubles digestifs... Les effets secondaires semblent fréquents. " J'ai failli mourir ", confie un ancien consommateur, évoquant une expérience marquée par des complications cardiovasculaires.

Face à cette situation, des organisations de la société civile, comme le Mouvement National des Consommateurs Lésés (MNCL), ont joué un rôle clé en alertant les autorités. Après avoir recueilli de nombreuses plaintes, notamment sur des effets secondaires récurrents, le mouvement a soumis le produit à des analyses pharmacologiques, contribuant ainsi à révéler la présence de substances nocives.

Ézéchiel Monteirious MONTEIRO

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Cidoc lance un projet d'appui pour des agriculteurs de la périphérie de Kinshasa

Le Centre d'information et de documentation sur le climat (Cidoc) vient de lancer un projet d'appui pour des agriculteurs évoluant dans des zones périphériques de Kinshasa, en vue de les accompagner pour faire face aux effets du changement climatique. Ce lancement est intervenu lors d'un atelier auquel ont pris part les membres de l'Association des agriculteurs de deux sites de la commune de Nsele : Mona Paradis et Lususa. C'était le samedi 25 avril au Centre agroécologique Elikya (Liziba), au quartier Mikondo/Ndjili Brasserie, dans la commune de Nsele.

" Je déclare officiellement lancé le Projet d'appui au renforcement de la résilience et à la capacité d'adaptation des agriculteurs des zones périphériques de Kinshasa

aux effets du changement climatique", a déclaré Noëlla Mbambu, Coordinatrice du Cidoc.

Explicitant l'objectif du projet, le numéro 1 de cette association évoluant dans le secteur de l'environnement et de l'agriculture a tenu à préciser : " Nous voulons bâtir une agriculture résiliente, capable de nourrir nos familles, de protéger notre environnement et de garantir un avenir meilleur aux générations futures".

" Ensemble, nous allons démontrer que la résilience n'est pas un mot, mais une réalité. Que Kinshasa peut être un modèle d'adaptation et d'innovation face au changement climatique", a souligné Noëlla Mbambu.

Tout en décrivant des effets du dérèglement climatique, le responsable n°1

du Cidoc précise que " le climat change, et ses effets se font sentir partout : saisons imprévisibles, pluies torrentielles, sécheresses prolongées. Ces bouleversements menacent directement la sécurité alimentaire, les revenus des familles rurales et la stabilité de nos communautés".

" Mais aujourd'hui, martèle Noëlla Mbambu, nous affirmons ensemble que Kinshasa ne restera pas spectatrice. Nous choisissons d'agir, de nous adapter et de transformer ces défis en opportunités".

S'APPROPRIER LE PROJET

L'occasion a été propice pour la Coordinatrice du Cidoc d'appeler à l'implication des agriculteurs. " Chers agriculteurs, dit-elle, ce projet



Photo de famille des agriculteurs de Mona Paradis et Lususa avec des membres du Cidoc. PHOTO DROITS TIERS

est avant tout le vôtre. Il vous donnera des outils, des connaissances et un accompagnement pour transformer vos pratiques, diversifier vos cultures et protéger vos terres. Mais, il vous demandera aussi de l'engagement, de la

persévérance et de la confiance en vos propres capacités. Je vous invite donc, chacun à votre niveau, à vous approprier ce projet, à le faire vivre et à en être les ambassadeurs. Car, c'est unis que nous réussirons".

Aimé TUTI